

LES FINANCES

L'ÉTUDE DU RAPPORT SUR LA FISCALITÉ PAR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE MIXTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Vendredi dernier, j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui dirigeait alors le gouvernement, si celui-ci étudierait favorablement l'idée de déférer la teneur du rapport Carter et des rapports provinciaux connexes sur la fiscalité au comité des finances, du commerce et des questions économiques ou à un comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes, pour étude avant la présentation d'un Livre blanc du gouvernement. L'honorable représentant voudrait-il nous dire ce qu'il en pense?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Comme ce n'est pas nous qui avons institué la Commission Carter, mais le gouvernement dont l'honorable représentant était membre, j'estime qu'il serait préférable et plus favorable à la poursuite diligente des travaux de la Chambre que le comité en question soit saisi, non pas seulement des recommandations d'une telle commission, mais de celles du gouvernement.

L'hon. M. Lambert: Le ministre songera aussi peut-être à la répercussion des rapports provinciaux sur des sujets connexes, étant donné...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député ne pose pas une question.

M. Colin Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre veut-il donner à entendre que le comité serait simplement saisi du Livre blanc du gouvernement, et non du rapport?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. A ce moment-là, le comité pourrait disposer de tous les documents qu'il voudra. De toute manière, il devrait avoir, à mon sens, les recommandations du gouvernement. Il aura aussi, bien entendu, le rapport de la Commission Carter déjà public, et qui peut être remis au comité à n'importe quel moment.

LES TRANSPORTS

L'ÉTABLISSEMENT D'UN DEUXIÈME SERVICE DE TRAVERSIER ENTRE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): J'ai une question à poser au ministre des [L'hon. M. Laing.]

Transports. Étant donné l'importance de l'industrie touristique dans les provinces Maritimes, le ministre peut-il nous dire quel progrès on fait dans l'établissement d'un deuxième service de traversier entre les États-Unis et la Nouvelle-Écosse?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je ne suis pas en mesure de faire un rapport à ce sujet à l'heure actuelle.

M. Crouse: Le ministre des Transports a-t-il reçu une demande d'aide adressée par un groupe de Gloucester (Mass.) au gouvernement fédéral relativement à la construction d'un terminus de bacs en Nouvelle-Écosse?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RHODÉSIE—LA REVISION DE L'ATTITUDE DU CANADA VIS-À-VIS DES SANCTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait à la Rhodésie du Sud et fait suite à la réponse qu'il a donnée l'autre jour à une question du député d'Okanagan-Revelstoke. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quelles nouvelles sanctions graves il envisage encore d'appliquer pour tenter de paralyser l'économie de la Rhodésie du Sud?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme ma réponse de l'autre jour le laissait entendre, ce sont là des questions qu'il y a lieu, au préalable, de débattre au comité des sanctions qui normalement tient ses assises à Londres. Par ailleurs, il faudrait les étudier, de concert avec d'autres pays, aux Nations Unies, lorsque le Conseil de sécurité sera saisi de la question.

L'hon. M. Churchill: Le ministre parle souvent du «gouvernement illégal de la Rhodésie du Sud». Envisage-t-il d'appliquer des sanctions analogues à d'autres gouvernements illégaux?

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ DES DÉPENSES ÉLECTORALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Le rapport du comité des dépenses électorales sera-t-il soumis bientôt au comité des privilèges et